

L'essentiel

#42

LE MAGAZINE DU TAILLAN-MÉDOC

JUILLET - AOÛT 2021

Plan Local
d'Urbanisme

MODIFICATION - DOSSIER D'APPROBATION
Planche générale



POLITIQUE D'URBANISME

LUTTE CONTRE LES
CONSTRUCTIONS ILLÉGALES

RETOUR EN IMAGES

1.



2.



1. Grands débuts dans la vie citoyenne. Les écoliers taillanais de CE2, CM1 et CM2 ont désigné en conditions réelles (cartes d'électeurs, isolements, urnes, émargements) leurs représentants au Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ).

2. Au creux de l'oreille. Joli moment d'éveil musical dans le parc du Pôle culturel par les enfants de l'école de musique à destination des tout-petits conviés par le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM).



3.



3. Fête de la musique. Bravo aux artistes et aux associations qui ont fait de cette fête un succès : les douces notes de Léo Sors pour les bébés, Marc Closier et les enfants de l'école élémentaire de la Boétie, Gaston Nony, Chloé Croizat, Mûca Ôzer et Corentin Sauvaget pour une fête de la musique des enfants festive, créative et enjouée au Pôle Culturel, ainsi qu'aux musiciens de La Scène et vous, Annie & JM, Bluecountry et #Justforfun pour avoir enflammé la place Charles de Gaulle le soir. Et enfin grand merci à vous : vous étiez près de 800 à nous suivre sur cette journée, quelle ambiance !

L'édito

« UN ÉTÉ AU GOÛT DE LIBERTÉ RETROUVÉE ! »



Agnès VERSEPUY
Maire du Taillan-Médoc

Chères Taillanaises, chers Taillanais,

C'est avec un plaisir non dissimulé que nous abordons cet été au goût de liberté retrouvée. Après plusieurs mois de confinement, la reprise des activités commerciales, associatives et culturelles a été accueillie comme une respiration, un bol d'air dont nous avons grand besoin. Cet été sera l'occasion de se détendre et de passer de bons moments pour toutes les familles et les habitants du Taillan.

Si nous espérons vite retrouver toute la convivialité qui fait l'humanité de nos quotidiens, il faut néanmoins rester vigilants pour ne pas gâcher ces durs mois d'effort collectif. Nous ne sommes pas tous à l'abri du virus, et il est indispensable de continuer à respecter les consignes sanitaires, et de poursuivre la campagne de vaccination. J'en profite pour remercier les femmes et hommes, médecins, pharmaciens, infirmiers, et tous les volontaires qui contribuent au fonctionnement du centre de vaccination intercommunal de Saint-Médard-en-Jalles a dépassé les 25 000 injections. Grâce à eux, mais aussi grâce à vous tous qui avez souhaité vous faire vacciner dès que possible, nous protégeons notre territoire et nous pouvons aborder sereinement l'été.

Espérons maintenant que cet été tienne toutes ses belles promesses, qu'il soit ensoleillé et apaisé. Pour l'animer, j'ai le plaisir de vous inviter à de jolis rendez-vous en plein air : une soirée sous les étoiles festive et conviviale au stade le 13 juillet, un repas gastronomique et une projection cinéma dans le cadre idyllique du château du Taillan ou encore un pique-nique décalé !

« Cet été sera l'occasion de se détendre et de passer de bons moments »

Les enfants ne seront pas en reste avec le joli programme concocté par nos équipes d'animation, des activités innovantes dans les accueils de loisirs, et des séjours en Dordogne et en Auvergne pour apprendre à vivre ensemble, devenir plus autonomes et s'enrichir de nouvelles expériences.

Sur une note plus sérieuse, nous vous faisons part dans le dossier de ce magazine du combat que l'équipe municipale mène depuis plusieurs années pour lutter contre les constructions illégales. Ces pratiques, qui vont à l'encontre des règlements d'urbanisme, mettent à mal les principes de respect de l'environnement et d'égalité des citoyens. Nous avons récemment demandé à ce qu'une réflexion soit portée au niveau de l'État pour soutenir les collectivités face à ce fléau, et nous souhaitons à ce titre vous en informer.

Nous avons hâte de vous revoir pour un spectacle, une discussion, un verre partagé, quelques mots échangés...

Bon été à toutes et à tous !
Agnès Versepuy

SOMMAIRE

ACTU P.4
Toute l'info, rien que l'info

ÇA CHANGE LA VILLE P.8
Travaux en cours sur la commune

ACTION MUNICIPALE P.10
Retour sur le Conseil municipal de juin

DOSSIER P.11
Politique d'urbanisme

PAUSE CULTURELLE P.14
Une soirée sous les étoiles, cinéma et lancement de la saison culturelle

ÉCONOMIE LOCALE P.16
De nouvelles activités sur la commune

NOS TAILLANAIS ONT DU TALENT P.17
Roger Frebault, artisan bluesman

ASSOCIATIONS P.18
L'actu des assos

MAGAZINE L'ESSENTIEL
ÉDITÉ PAR LA MAIRIE
DU TAILLAN-MÉDOC
PLACE MICHEL RÉGLADE,
33320 LE TAILLAN-MÉDOC
05 56 35 50 60

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
AGNÈS VERSEPUY

TIRAGE
5000 EXEMPLAIRES
SUR PAPIER RECYCLÉ

IMPRIMERIE
KORUS ÉDITION

RÉDACTION
MANON BOURGMEYER
THOMAS BRUNET
MORGANE MALEVRE

PHOTOS
©SERVICE COMMUNICATION
©MANUEL ARANHA
P.1 ©OLIVIER TUFFÉ
P.4 ©ROMAIN TACCIARIA
P.5 ©AARON BURDEN
P.9 ©PAUL DAVODEAU
ET ©NICK SEAGRAVE
P.14 ©YAN MOUSSU
ET ©LEIGH JOHNSON
P.15 ©DR

MISE EN PAGE
MORGANE MALEVRE

DISTRIBUTION
DISTRIPUB

ISSN2610-3494

NUMÉROS UTILES

POLICE MUNICIPALE
06 83 88 07 81
SERVICES
TECHNIQUES
05 56 35 50 63
GENDARMERIE
05 56 95 51 40

LA VACCINATION SE POURSUIT !



Le centre de vaccination intercommunal installé au complexe sportif Robert Monseu, à Saint-Médard-en-Jalles, permet de vacciner 700 personnes par jour (soit 21 400 doses entre le 29 mars et le 6 juin). Les vaccins Moderna et Pfizer (depuis le 1^{er} juin) y sont administrés par environ 50 médecins, 13 pharmaciens et 80 infirmières et infirmiers des 5 communes qui se sont portés volontaires pour assurer la partie médicale (Consultation préalable, administration du vaccin, surveillance médicale post-injection), ainsi que 2 vétérinaires volontaires qui alimentent le planning et se relaient sur les 6 lignes de vaccination.

Pour prendre RDV: www.doctolib.fr - 08 00 00 91 10
Les créneaux sont mis en ligne au fur et à mesure, ils sont très attendus et vite complets, n'hésitez pas à y revenir régulièrement.

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DU CAMP DE GERMIGNAN

Jeudi 26 août à 17h30 / Place Buffon (devant la stèle)

Venez participer à l'hommage rendu aux plus de 1 000 prisonniers de guerre qui ont vécu dans des conditions très difficiles sur le camp de Germignan avant d'être libérés le 26 août 1944. Cette commémoration est organisée avec la participation de MVCG Aquitaine, Dominique Durand (historien du camp) et Michel Rondi.



VOS SERVICES MUNICIPAUX À L'HEURE D'ÉTÉ

MAIRIE (Place Michel Réglade)

Entre le 12 juillet et le 20 août 2021 :

- ouverture les lundis de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- suppression des permanences du samedi matin (dernière permanence le 3 juillet, reprise le 21 août 2021).

CCAS

Fermeture au public les lundis journée et mercredis après-midi (accueil téléphonique les lundis et mercredis après-midi)

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

(57 chemin de Mathyadeux)

Le pôle sera fermé en matinée du 15 juillet au 13 août inclus. Sur cette période, les administrés seront reçus de 14h à 17h30.

MÉDIATHÈQUE (8 rue de Calavet)

Fermeture du lundi 2 août au 23 août 2021 inclus.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (1 rue Stéhélin)

Fermeture du 28 juin au 20 août 2021 inclus.

TOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS !

Samedi 4 septembre de 10h à 18h / Stade



Après un an et demi plus que perturbé par la crise sanitaire, les associations taillanaises n'aspirent qu'à vous retrouver pour donner le coup d'envoi d'une nouvelle saison ! Venez découvrir la richesse associative et vous inscrire aux activités (sportives, culturelles, citoyennes...) de votre choix. Le forum sera organisé en extérieur sur le site du stade (repli dans la salle du Palio et le gymnase en cas de météo défavorable).

JEUNES DIPLÔMÉS, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

La Ville du Taillan-Médoc invite tous les bacheliers Taillanais 2021 ayant obtenu une mention (AB, B ou TB), et les collégiens reçus au brevet des collèges avec la mention TB à se faire connaître auprès de la mairie avant le 3 septembre. À la rentrée, une cérémonie en présence d'Agnès Versepuy, Maire du Taillan-Médoc, et des élus sera organisée pour vous récompenser !

Contact : 05.56.35.70.56 - presse@taillan-medoc.fr

L'ACTUALITÉ DU CCAS

AIDE AUX AIDANTS

Le centre ressources de l'EHPAD Simone de Beauvoir à Saint-Médard-en-Jalles accompagne les personnes âgées et leurs aidants familiaux en proposant des solutions de repli et d'accompagnement :

- Une consultation familiale pour les personnes traversant une crise provoquée par la dépendance d'un de leurs proches, souvent leur conjoint.
- Le baluchonnage pour permettre à un aidant de s'absenter de son domicile le temps d'un week-end et qu'un relais soit mis en place à domicile auprès de la personne malade, 24h/ 24.
- Des formations en direction des aidants
- Des séjours vacances aidés/aidants
- Un hébergement temporaire avec préparation du retour à domicile avec une ergothérapeute.

Si vous êtes intéressé.es ou avez besoin de compléments d'informations, contactez Chloé Bonato au 07 64 86 89 03 ou renseignez-vous directement au CCAS, Place Michel Réglade.

PROJET OPTIMISTE PARTAGÉ

Avec les habitants du Taillan-Médoc

2021/2023 - Deux saisons pour écouter, cheminer, fédérer... et surprendre !

Qu'est-ce qu'un POP ?

Un cheminement artistique qui prend le temps d'aller vers les autres, de révéler les envies et les talents des habitants. Une atmosphère joyeuse, propice à l'audace, la créativité et à l'ouverture d'esprit. Une discussion permanente entre des artistes et des habitants pour créer ensemble dans la ville.



En juillet, la Ville du Taillan va publier un nouvel appel à candidature pour inciter les compagnies artistiques à postuler au POP 2021-2023 autour de la thématique des jardins. Jardin secret, intime, public, partagé, friche, jardin de pavillon, jardinière ou jardin zen : les pistes sont multiples, ouvertes à l'interprétation et au cap que voudront impulser les artistes sélectionnées.

Qui peut répondre à ce POP / Jardin ?

Tous les acteurs artistiques et culturels ayant le désir d'associer artistes professionnels et habitants, pour bâtir un projet artistique commun. Il est nécessaire de disposer d'un statut d'association ou de SCOP. Les champs artistiques restent ouverts : musique, danse, théâtre, arts de la piste, et de la rue, arts plastiques et audiovisuels, arts numériques, écriture et littérature, approche transdisciplinaires...

L'appel à projet sera en téléchargement dès le 12 juillet sur www.taillan-medoc.fr ou disponible sur simple demande à : animation-culture@taillan-medoc.fr. Réponse souhaitée avant le 11 octobre.

Un projet soutenu et financé par la Ville du Taillan-Médoc, l'iddac, agence culturelle du département et l'espace culturel Leclerc de Saint-Médard-en-Jalles.

PLAN CANICULE

Vous êtes âgés de plus de 70 ans ou bien en situation de handicap, de perte d'autonomie ou d'isolement ? Inscrivez-vous sur le registre tenu par le CCAS pour être contacté en cas d'alerte canicule. En prévision de l'été, les élus iront à la rencontre des plus fragiles pour une visite de convivialité permettant de rappeler les bons réflexes en cas de fortes chaleurs.

Inscriptions auprès du CCAS au 05 56 35 54 94.



LES HORAIRES POUR VOS TRAVAUX

Pour la tranquillité de nos quartiers et pour ne pas déranger vos voisins, nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne sonore à votre voisinage ne peuvent être exécutés que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jour férié de 10h à 12h.



WIFI POUR TOUS

La Ville du Taillan-Médoc vous offre un accès internet WiFi, disponible à la mairie et au Palio.

Vous pouvez y accéder depuis votre PC, tablette ou smartphone personnel, en effectuant les étapes suivantes :

1. Sélectionnez le réseau « WiFi-LeTaillan-Public » pour ouvrir le portail d'accueil.
2. Cliquez sur l'icône verte « Recevez vos identifiants par sms »
3. Renseignez vos informations personnelles
4. Vous recevrez un identifiant de connexion par sms, que vous pourrez alors saisir dans le portail de connexion.



TERRE DE JEUX Samedi 3 juillet de 10h à 17h / Stade

Venez en famille vous initier au tir sportif, à l'escalade, à l'escrime, au golf, au basket fauteuil, à la boxe, au base-ball ou encore au skateboard, le tout dans une ambiance festive et conviviale. Tous les âges et tous les publics. Gratuit, restauration possible sur place.

DES PRODUITS FRAIS POUR LES JEUNES SPORTIFS !

Comme tous les ans, un accueil de loisirs à dominante sportive sera proposé sur le site du stade pour les 6-11 ans. La nouveauté cet été, c'est que les enfants déjeuneront sur place ! La jeune entreprise locale « Petits Plats Gourmands » livrera des repas faits maison (chauds ou froids) avec des produits frais et de saison, au moins trois fois par semaine. Nos jeunes sportifs s'éviteront ainsi des allers-retours en bus pendant la pause déjeuner et pourront profiter pleinement de leurs « vacances sportives » !

LE PROGRAMME DES CENTRES DE LOISIRS

Du 7 juillet au 31 août, les équipes d'animation proposeront aux 3-11 ans des activités autour de thèmes variés comme l'environnement, le voyage, le camping ou encore les Jeux Olympiques. Autour de ces thèmes, les équipes pédagogiques cherchent à développer l'autonomie mais également l'imaginaire et la curiosité en organisant des espaces et des journées adaptées à chacun. Un planning d'animations variées et adaptées sera proposé aux enfants qui pourront choisir parmi de nombreuses activités.



Vous aviez réservé et votre planning estival se modifie ? Vous avez jusqu'au 14 juillet pour annuler sans frais les réservations du mois d'août.

Toutes les structures seront fermées le mercredi 1^{er} septembre, afin de préparer la nouvelle année scolaire.

LES SÉJOURS D'ÉTÉ, C'EST LE PIED !

La Ville organise cette année trois séjours du 12 au 24 juillet. Entre aventures sportives, découvertes culturelles et activités aquatiques, le plaisir sera varié pour les jeunes !



- « Au bord du lac » : séjour tourné vers la nature (planche à voile, canoë kayak, tyrolienne, etc).
- « Escapade nature » : séjour sportif de pleine nature (pont de singe, accrobranche, tir à l'arc etc.).
- « Trésor du Périgord » : découvertes culturelles et régionales (mais aussi baignade, accrobranche, etc.).

● Mini-séjour ados

Depuis mai, huit jeunes fréquentant le Repaire ont participé à l'organisation et la mise en place d'un mini-séjour du 28 au 30 juillet au domaine de Bombannes à Carcans. Ils ont programmé leurs activités (surf, accrobranche, aquaparc et wake board) selon un budget alloué, choisi les menus et décidé du fonctionnement. Les jeunes ont présenté ce travail à l'équipe de direction, puis à leurs parents. Bravo à eux et bon séjour !



Dans le cadre du Schéma Départemental Jeunesse, ce projet a été soutenu par le Département et la CAF de la Gironde.

Renseignements : Hervé FEMOLANT – 05 56 35 14 15 ou 06 71 57 63 61 – h.femolant@taillan-medoc.fr

ÇA BOUGE À L'ÉCOLE MATERNELLE JEAN POMETAN !

● L'architecte de l'école récompensé

Yvain Renard a reçu le prestigieux prix « Europe 40 Under 40 » qui récompense les 40 architectes et designers de moins de 40 ans les plus prometteurs en Europe. Parmi les 3 projets qu'il a présentés figurait son travail sur le bâtiment d'extension de l'école maternelle Jean Pometan. Ce prix met en lumière les travaux qui concourent à la construction des bâtiments et des espaces de demain et qui visent un impact environnemental vertueux et défendent une pensée et des idées ambitieuses dans la fabrique de la ville.



● La cour de récré se met au vert !

Ça y est, le plan de végétalisation de la cour de récréation de la maternelle Jean Pometan s'est achevé. 45 arbres ont été plantés ainsi que de la prairie fleurie afin de créer des oasis de fraîcheur et de verdure, où les enfants pourront se ressourcer. Ce projet pour la biodiversité et le confort des écoliers a été financé à hauteur de 50 000 euros par la Ville.

Dès la rentrée de septembre, dans le cadre du dispositif « Club nature Gironde » du Conseil Départemental, la phase de sensibilisation des enfants débutera avec la mise en place d'un verger pédagogique qui sera animé par l'association Place aux jardins. Le verger pédagogique permet l'implication des enfants dans les activités de plantation, d'entretien et de récolte, propose d'initier aux tailles des arbres ou encore aux techniques de greffe !

LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE PORTERA LE NOM D'...



Afin de construire l'identité du 4^{ème} groupe scolaire en cours de construction chemin de Gelès, la municipalité a décidé de lui donner le nom d'une femme, figure de l'histoire française. Vos votes ont permis de départager deux personnalités incroyables, Anita Conti « la dame de la mer », et Adrienne Bolland « la déesse des Andes ».

● Ouverture d'une 6^{ème} classe

La rentrée scolaire 2021-2022 sera marquée par l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école maternelle Jean Pometan portant à 6 le nombre de classes avec un nombre équilibré d'environ 26 élèves par classe. Une salle du bâtiment historique est remise à neuf cet été, et un achat de mobiliers à hauteur de 5 000 euros permettra aux enfants d'effectuer leur rentrée dans les meilleures dispositions. Cette ouverture de classe est accompagnée d'une création de poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) par la Commune pour que chaque enseignante puisse disposer d'une professionnelle par classe. Bel été à nos jeunes pousses taillanaises et rendez-vous en septembre.



Avec 131 voix sur les 214 votes, c'est Anita Conti qui l'emporte et donnera son nom à la future école ! Océanographe engagée, photographe, auteure, ethnologue, humaniste, cette femme avant-gardiste trop rarement citée fut pourtant une pionnière de l'océanographie et la première lanceuse d'alerte à dénoncer la pêche intensive et ses dégâts écologiques. Espérons que son parcours inspire les jeunes élèves Taillanais !

TRAVAUX DE VOIRIE

LE CHEMIN FOUR À CHAUX VA OUVRIR !

Après des mois de travaux, le chemin du Four à Chaux sera entièrement ouvert à la circulation à partir du 14 juillet. Agrémenté d'une voie verte de 3m de large, tous les types de déplacement seront facilités dans le secteur.



Les glissières en béton qui ont été installées sur l'avenue de Braude pour protéger les accotements au niveau des girations et chicanes le temps du chantier vont être supprimées. Des aménagements définitifs vont être réalisés à leur place par les services techniques de Bordeaux Métropole.

NOUVELLE AIRE DE JEUX



ensemble. Il connaît en tout cas un début de carrière très prometteur.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Ville modernise son parc d'éclairage public. Les lanternes traditionnelles du chemin du Petit Hontane ont été remplacées par des LED (lampe à diode électroluminescente), plus écologiques et performantes.

Par ailleurs, une zone d'ombre a été identifiée au niveau de l'intersection allée de Cazaous/chemin de Graveyron. Une extension du réseau d'éclairage public y sera réalisée début juillet, avec là aussi le choix de lanternes LED.

Avec ces opérations, la Ville fait le choix de maîtriser et réduire sa pollution lumineuse mais aussi sa consommation énergétique.

ZONE 30

La zone 30 du lotissement du bois de la Landotte va très prochainement être étendue à la partie urbanisée du chemin du Petit Hontane.

UNE BARRIÈRE SUR LE CHEMIN RURAL 206

Une barrière forestière en bois va être installée sur le chemin rural 206 pour éviter les passages véhiculés sur ce chemin et lutter contre les dépôts sauvages.



DÉMOUSTICATION

Avec l'aide du centre de démoustication de Bordeaux Métropole, nous vous proposons d'assister à une réunion d'information sur la lutte contre le moustique tigre, le **lundi 5 juillet à 18h30, salle du 11 novembre**.

Cette rencontre sera l'occasion d'évoquer ensemble les gestes à reproduire chez soi pour contrôler la prolifération de ces moustiques, mais également les actions qui sont menées à l'échelle de la commune sur le domaine public.

Plus de renseignements :
accueil.urbanisme@taillan-medoc.fr

MOUSTIQUE TIGRE

Pour limiter sa prolifération, supprimons les eaux stagnantes



ET SI VOUS ESSAYIEZ LE BAIN DE FORÊT ?

Envie de laisser vos sens explorer la forêt taillanaise ?

Le bain de forêt, ou « Shinrin-yoku », est une pratique médicale, la sylvothérapie, populaire au Japon. C'est un moment un peu hors-temps, où ce sont nos sens qui nous guident à travers la forêt.

Une marche lente, voire très lente, d'un peu plus d'un kilomètre, est proposée. Des « invitations », activités sensorielles variées (vue, toucher, ouïe, odorat) suivies de temps d'échanges, agrémentent le parcours.

Pour finir la bain, une cérémonie du thé est incontournable et permet d'explorer le 5^{ème} sens qu'est le goût ! C'est aussi un temps de remerciement accordé à la forêt qui nous a accueillis.



Deux sessions seront organisées par Bordeaux Métropole, les **28 et 30 juillet prochain** avec Christine Sanchez et Marie Larcher, sylvothérapeutes. Réservé aux adultes. Nombre de places limité.

Inscriptions sur le site de Bordeaux Métropole à partir de mi-juillet.

COMMERÇANTS, ENTREPRENEURS, REJOIGNEZ LES ÉCO-DÉFIS !

Vous souhaitez vous impliquer au travers d'actions concrètes en faveur de la transition écologique et vous avez besoin d'un accompagnement ? Participez aux éco-défis !



Dans le cadre d'un partenariat avec Bordeaux Métropole, la CCI propose d'effectuer un diagnostic environnemental, suivi de préconisations pour être plus vertueux dans vos pratiques. Vous choisissez ensuite au minimum 3 éco-défis à relever parmi les 52 proposés. Au bout de 6 mois, un bilan est effectué et, si vous avez atteint les défis, vous serez labélisé "éco-défis 2022", de quoi mettre en valeur votre engagement environnemental.

Pour certains défis, des aides métropolitaines (jusqu'à 3 000€) relatives à vos investissements énergétiques et écologiques, sont également possibles.

Toutes les informations sur : www.ecodefis-bordeauxgironde.fr

3 CONSEILS POUR DES VACANCES DURABLES !



• « 5 euros la perche à selfie, 5 euros ! » Ou pas... Il y a sûrement une âme charitable à proximité pour vous prendre en photo. Cet été, on oublie les gadgets bon marché et on privilégie l'artisanat local !

• « C'est pas vrai, les poubelles de la plage sont déjà pleines !? » Ce n'est pas grave, il vous suffit de garder vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle disponible. Cela évitera de laisser vos emballages s'envoler ou finir à l'eau. Vous obtenez les remerciements de toute la biodiversité marine.

• « J'hésite entre quad et jet-ski ce week-end, t'en penses quoi ? » Optez plutôt pour des activités non motorisées, baignades nature, balades à pied, à vélo, via ferrata, kayak... Elles permettent même de profiter de la douce « voix » de la nature !

JOURNÉE DES MOBILITÉS

La Ville du Taillan-Médoc participe à la Semaine de la Mobilité !

Pour accompagner les habitants dans une démarche de transition et de changement de comportements en faveur des mobilités douces, le **dimanche 12 septembre** sera une journée dédiée aux modes actifs de déplacement, marche et vélo.

Au programme : départs de randonnée, ateliers de réparation de vélo et d'upcycling, exposition photo, balades à poneys pour les tous petits. réservez votre dimanche !

Plus d'infos : www.taillan-medoc.fr

M LE CONSEIL MUNICIPAL

TRIBUNE LIBRE

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

GRUPE « L'ESPRIT TAILLAN » - MAJORITÉ MUNICIPALE

L'été arrive ainsi que l'allègement des restrictions. Restons vigilants pour que tous nos efforts ne soient pas vains !

À la rentrée les réunions du comité de soutien vont enfin pouvoir reprendre ! Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante esprit.taillan@gmail.com.

Nous vous souhaitons un très bel été bien mérité !

GRUPE « LE TAILLAN AUTREMENT » - MINORITÉ MUNICIPALE

Dans cette période post-électorale municipale, nous assistons au massacre de notre forêt sans considération du contexte d'urgence climatique. Notre Maire nous parle d'écologie, jusqu'à créer un poste dédié et laisse en même temps procéder à des coupes totales d'hectares de notre poumon vert. Le rôle du politique est aussi d'encadrer cette gestion, même celle des parcelles privées. L'air que nous respirons n'a pas de prix ! Des projets de lotissement et d'urbanisation se multiplient. Les politiques doivent avant tout préserver et faire vivre la démocratie en respectant leurs engagements. Si vous êtes concernés par de telles constructions, nous vous soutiendrons.

contact@letaillanautrement.org

GRUPE « POUR LE TAILLAN » - MINORITÉ MUNICIPALE

L'année scolaire arrive à sa fin et avec elle souvent, les activités des associations. Elles ont été particulièrement touchées par les mesures sanitaires. Elles sont cependant une richesse pour notre ville et pour nos familles. A nous tous de les aider et de les valoriser ! Nous vous invitons à profiter au maximum des plaisirs de l'été.

pourletaillan@gmail.com

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2021

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver l'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux sur le site internet de la commune taillan-medoc.fr.

DE NOUVEAUX TARIFS POUR LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Jusqu'à présent les tarifs municipaux sont établis selon une grille avec des tranches de quotients familiaux. Cette tarification a des défauts dont la création d'effets de seuil et d'un taux d'effort dégressif (donc plus faible pour les ménages les plus aisés que pour les plus modestes).

La Commune réfléchit à modifier sa tarification et à passer en 2022 d'une tarification par tranches à une tarification au taux d'effort. Chaque famille paiera alors les services municipaux concernés proportionnellement à ses revenus et à sa composition familiale, dans les limites d'un tarif minimum et d'un tarif maximum fixé pour chaque activité. Il y aura autant de tarifs que de quotients familiaux.

Dans cette optique, certaines grilles de tarification ont été en partie réinterrogées et modifiées le 24 juin dernier. C'est un premier pas vers plus lisibilité et d'équité. Les familles les plus modestes vont ainsi voir baisser les tarifs appliqués pour les mini-séjours, les séjours mais aussi pour 75 % des activités proposées par le Repaire.

UNE RENTRÉE MULTISPORTS

Une nouvelle activité va être proposée lors des accueils périscolaires du soir : l'école multisports ! Le dispositif va s'adresser aux enfants scolarisés du CP au CM2 à raison d'une séance hebdomadaire d'une heure après la classe. L'objectif est de découvrir et de tester des disciplines sportives en changeant de programme après chaque période de vacances. C'est l'occasion de se dépenser et de développer de nombreuses aptitudes... avant de s'orienter vers un club local.

La proposition :

- 5 cycles d'activités sportives encadrés (avec recherche d'une progression au sein d'un cycle)
- 2 groupes « fixes » de 14 enfants par groupe scolaire – 1 groupe CP/CE1 (lundi) et 1 groupe CE2 / CM1 / CM2 (mardi)
- Sur inscription en septembre pour l'année
- Tarif spécifique

Des informations plus complètes et des permanences d'inscription seront mises en place dans chaque école à la rentrée de septembre.

ACHAT ET VENTE DE TERRAIN

Le Conseil Municipal a validé l'achat d'une parcelle boisée d'une superficie de 2807m² située le long de l'avenue de Soulac entre le chemin de Mathyadeux et le chemin du Foin.

Il a également été décidé de faire usage du droit de priorité de la Ville pour acquérir une parcelle de 8265m² située chemin des Ardilleys et mise en vente par l'AGRASC (Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués).

Ces deux acquisitions s'inscrivent dans une logique de protection et des préservations des espaces naturels qui font partie intégrante du patrimoine communal.

POLITIQUE D'URBANISME

LUTTE CONTRE LES CONSTRUCTIONS ILLÉGALES

Le Taillan-Médoc, comme d'autres communes de la métropole bordelaise, fait face à une recrudescence de constructions illégales sur des parcelles naturelles ou boisées. Actuellement engagée dans trois procès pour constructions illégales, deux maisons d'habitation et une plateforme pour caravanes, la Ville cherche des moyens légaux pour lutter contre ce phénomène qui peut avoir de graves conséquences sur l'environnement et causer la destruction de parcelles naturelles.

Constituée partie civile dans ces affaires, la Commune fait face à des procédures qui s'étalent sur plusieurs années, enchaînant les jugements de premières instances, les appels, les référés... et ne peut dans un premier temps qu'établir des rapports d'infractions au Code de l'urbanisme et faire constater la situation au service métropolitain de droit des sols. Trois nouvelles parcelles en vente ont été identifiées comme à risque d'où cette urgence d'agir. Le constat est simple, l'arsenal législatif et judiciaire ne répond pas aujourd'hui aux situations d'occupation illégales auxquelles les Maires sont confrontés.

Pourquoi est-il nécessaire de lutter contre ce phénomène ?
En voici l'explication.

— DÉNONCER UNE PRATIQUE ILLICITE
ET DANGEREUSE

— PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE ENTRE ZONES
URBAINES, AGRICOLES ET NATURELLES

— GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CITOYENS
DEVANT LA LOI

DÉNONCER UNE PRATIQUE ILLICITE ET DANGEREUSE

L'enjeu financier

Un acheteur se propose d'acquérir une parcelle **en zone naturelle ou agricole à 10 fois son prix**. Les vendeurs, bien heureux de cette transaction inespérée, acceptent la vente.

Malheureusement, ces terrains étant situés en zone naturelle ne font pas toujours l'objet d'un droit de préemption. Et quand bien même la commune ou la Métropole pourrait préempter, ces deux collectivités se retrouveraient à acheter un bien de peu de valeur à un prix totalement exorbitant.

Le préjudice écologique

Au Taillan, ce sont souvent sur des **parcelles boisées** que s'opèrent ces occupations illégales. Il y a donc un enjeu sur le défrichage et l'abattage d'arbres où on ne peut bien souvent que constater les dégâts.

Par ailleurs, ces constructions sans permis de construire s'effectuent au mépris des outils de planification urbaines et contribuent à aggraver les phénomènes d'artificialisation des sols et de **réduction des espaces naturels**.

La réparation du préjudice causé à l'environnement par une construction interdite passe nécessairement par la remise en état des lieux, c'est à dire par la **démolition**. Mais les obligations de démolir et les pénalités peuvent mettre des années avant d'être honorées, mais surtout, la parcelle naturelle a déjà été complétement détruite et la remise en état prendra plusieurs dizaines d'années...

PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE ENTRE ZONES URBAINES, AGRICOLES ET NATURELLES

Le plan local d'urbanisme

Au Taillan, **préserver l'équilibre territorial** implique de concilier la construction de logements pour une population en croissance avec la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité (notamment via la création du parc des Jalles) et le développement d'espaces agricoles.

Le rôle du plan local d'urbanisme est de garantir l'équilibre entre ces espaces. Les Plans locaux d'urbanisme stipulent

exemple Une parcelle de 500 m² de bois classé, qui pourrait se vendre entre 500 et 1500€ fait aujourd'hui l'objet d'une proposition d'achat à près de 20 000€ ! Ce prix étant totalement déraisonnable pour une parcelle naturelle et théoriquement inconstructible, aucune concurrence n'entre en jeu et aucune préemption n'est légitimement envisageable.

Qu'est-ce qu'un droit de préemption?

C'est l'avantage qui est donné à quelqu'un, soit par la loi soit par une disposition contractuelle, de pouvoir se substituer à l'acquéreur d'un droit ou d'un bien afin d'en faire l'acquisition à sa place (dans les mêmes conditions que ce dernier).



L'extension des espaces agricoles

Afin de répondre au besoin en alimentation locale, la Ville souhaite **développer les espaces agricoles au nord de la commune**.

Autrefois espace cultivé, cette partie du territoire taillanais est complémentaire de la zone de « la vallée maraichère », située au Sud de la commune et faisant partie du Périmètre de Protection et de valorisation des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PEANP). Un diagnostic des sols sera réalisé afin de déterminer quelles activités agricoles pourraient investir cet espace.

Par ailleurs, la commune par l'intermédiaire des dispositifs légaux (droit de priorité, droit de préférence, intervention de la SAFER...) qui lui sont mis à disposition, essaie d'**acquérir plusieurs parcelles sur le secteur** afin de mieux le maîtriser. Il s'agit d'un travail de longue haleine mais sachez que la commune reste très active et très vigilante sur ce quartier.

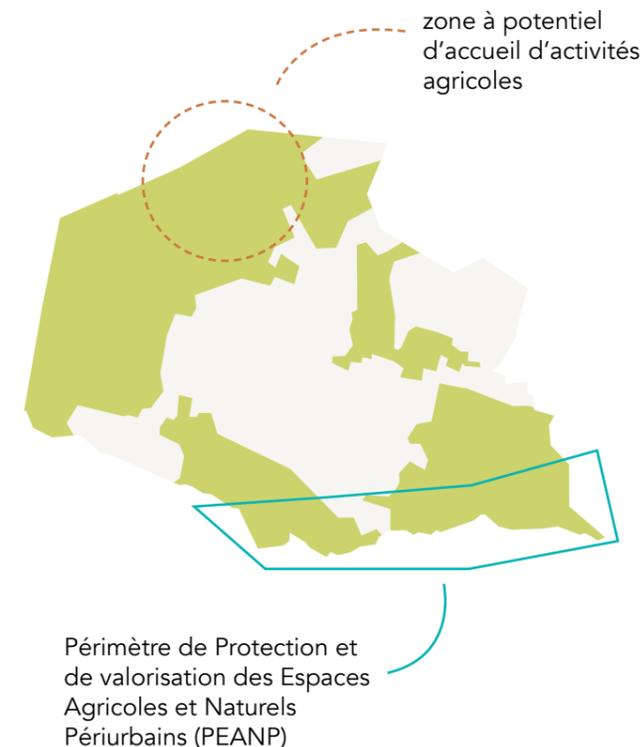
GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CITOYENS DEVANT LA LOI

Il est normal et juste que les citoyens soient tous soumis aux mêmes règles pour l'édification de leur maison : propriété du terrain, constructibilité de la parcelle, dépôt d'un permis de construire, versement de taxes... Ce principe ne peut malheureusement plus être garanti aujourd'hui.

Une fois propriétaire, **rien n'arrête les acquéreurs** dans leurs travaux. Même une condamnation du tribunal n'a aucun effet. La procédure est déjà très longue et quand le jugement est rendu, la construction est terminée.

Aussi, la Ville du Taillan-Médoc souhaite qu'une réflexion soit portée au niveau de l'État pour qu'il se dote, ou qu'il dote les collectivités, d'un outil réglementaire et financier pour **lutter contre ces pratiques** qui vont à l'encontre des règlements d'urbanisme et du développement durable de nos territoires.

À ce titre, la Ville a interrogé la Préfète de Gironde, Fabienne Buccio, et a également pu saisir sur ce sujet Nadia Hai, ministre déléguée auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, par l'intermédiaire du sénateur de Gironde Alain Cazabonne. Nadia Hai, lors des questions au Sénat du 3 juin, et Fabienne Buccio dans un courrier daté du 31 mai 2021 ont ainsi pu affirmer leur engagement et **l'appui des services de l'état** sur ce sujet difficile. Elles mettent notamment en avant un nouvel outil juridique résultant de la loi du 27 décembre 2019 : « *Je vous invite à recourir, dans l'hypothèse où d'autres constructions de ce type seraient en cours dans*



votre commune, à la procédure d'arrêt interruptif des travaux, avec saisie éventuelle du matériel de travaux publics, ou à la procédure administrative de mise en demeure afin de faire stopper dès que possible les travaux. (...) suite au procès-verbal constatant une infraction en urbanisme, le maire peut directement mettre en demeure la personne responsable de régulariser la situation sous astreinte journalière. Ce nouveau dispositif vient compléter efficacement les dispositions pénales du droit de l'urbanisme ».

La mise en œuvre de ce dispositif est déjà à l'étude par les services municipaux. La Ville avait d'ailleurs déjà mis en place une **veille active** afin de pouvoir intervenir le plus en amont possible lorsque de nouveaux cas se présentent.

La municipalité du Taillan-Médoc reste déterminée à lutter constamment contre ces constructions illégales, à se battre pour ses droits et le respect des règlements, et à ne laisser aucune de ces occupations illicites impunies.

PAUSE CULTURELLE



MARDI 13 JUILLET À PARTIR DE 19H30

UNE SOIRÉE SOUS LES ÉTOILES

[FÊTE NATIONALE]

Stade (Terrain des Vîmes)

Ambiance festive et conviviale au programme !
Dès 19h30, tentez la Karaoké mobile et vivez l'expérience : de Céline Dion à Queen, en passant par Aya Nakamura, tous les goûts sont permis !
À partir de 22h30, la soirée se poursuit en beauté avec un feu d'artifice en musique.
Restauration sur place.

Gratuit

Renseignements : animation-culture@taillan-medoc.fr -06.28.57.68.73



SAMEDI 24 JUILLET - ENTRE 12H ET 15H

UN REPAS DE FAMILLE

[SPECTACLE] - Cie 16 Ans d'Écart

Parc du Pôle Culturel de la Haye

Dans le cadre de l'été métropolitain

Intégrez une grande et joyeuse smala le temps d'un pique-nique !



Partagez un rire avec la cousine un peu loufoque mais très sympathique Sarah, aidez le cousin Emmanuel à approfondir l'histoire généalogique de cette grande et nébuleuse lignée, accompagnez la cousine Julie dans sa fracassante mais charmante passion : la chanson, et découvrez tous les membres un peu loufoques, extravagants et burlesques de cette grande tribu !

Invitation à la rencontre et à la joie, le spectacle immerge le public dans cette famille grâce à l'improvisation et la performance, tout en laissant son libre arbitre au spectateur.

Gratuit

Renseignements : animation-culture@taillan-medoc.fr -06.28.57.68.73

MERCREDI 18 ET JEUDI 19 AOÛT - DE 19H À MINUIT

DANS LE VENTRE DE... SOFIA COPPOLA

[PROJECTION] - Bordeaux Food Club & le FIFIB

Château du Taillan-Médoc

Dans le cadre de l'été métropolitain

Comment la gastronomie peut-elle trouver son inspiration dans le cinéma ? Plongez dans l'univers d'un réalisateur : savourez un repas gastronomique et (re)découvrez un film d'époque dans le cadre idyllique du Château du Taillan-Médoc !

19h : Dîner des chefs par Marie le Cossec du Restaurant Gauta à Bordeaux

21h30 : Projection de Marie-Antoinette de Sofia Coppola (VOST, durée : 2h07)

Tarifs : 15€ la soirée complète dîner + film ou 5€ pour uniquement la projection du film (le dîner seul n'est pas réservable)

Sur réservation à partir du 21 juillet sur www.taillan-medoc.fr

Renseignements : animation-culture@taillan-medoc.fr -06.28.57.68.73



JEUDI 26 AOÛT - 19H

PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE 2021-2022

SUIVIE DE HOM(E)

[CRÉATION] - Cie Mechanic

Stade (Terrain des vîmes)

Dans le cadre de l'été métropolitain

Dans cette création, il est question de l'habitation, ce toit qui se pose au-dessus de nos vies, de notre quotidien à plusieurs. Car que se cache-t-il derrière ces murs ? Quelle forme la vie prend-elle à l'intérieur ? Cirque, danse, poésie, musique...

Au travers de murs invisibles, tout est vu et entendu, qu'importe l'angle où l'on se place.

Cette soirée sera également l'occasion de découvrir la saison culturelle 2021-2022 et de partager le verre de l'amitié !

Gratuit

Renseignements : animation-culture@taillan-medoc.fr -06.28.57.68.73



LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 JUILLET

PING PONG VOCAL

[INSTALLATION SONORE]

La médiathèque vous propose une installation sonore décapante ! Installez-vous confortablement et écoutez les échanges de lettres et de mails sélectionnés par Elise et Rowéna, alternance de textes lus et de pièces musicales enlevées où vous pourrez croiser un escargot transi, un ex-mari qui aurait peut-être des choses à se reprocher, une histoire d'amour naissante et alambiquée... Le tout dans une ambiance légère, si légère...

Gratuit, en continu aux heures d'ouverture de la médiathèque

TOUT L'ÉTÉ

CLUEDO LITTÉRAIRE

[DÉFI]

Sur le principe du célèbre jeu d'enquête (le colonel Moutarde avec un chandelier dans la bibliothèque), vos bibliothécaires vous ont mitonné des sélections composées de 3 romans à lire pendant l'été. 24 sélections vous attendent, agrémentées pour chacune d'entre elles d'un CD de musique et d'un bon petit film !

Le but ? Lire le plus possible de ces fameux trios ! Le gagnant remportera un lot concocté par nos soins. Verdict le 25 septembre 2021 !

JUSQU'AU 31 JUILLET

VIENS EN TONGS... OU EN ZORI !

[EXPOSITION ET ACTIVITÉS]

À partir de 3 ans

« Viens en tongs », une exposition documentaire pour observer les multiples facettes du peuple du ciel sous les angles scientifique (milieux, physiologie, évolution), et culturel (mythes, littérature, etc.). Découvre le chant des oiseaux en jouant avec Birdie Memory et dessine ton oiseau préféré, teste les appeaux, imite les chants d'oiseaux, écoute des histoires ...

Le nouveau rendez-vous des ados

« Viens en Zōri » propose aux jeunes de découvrir le Japon et ses multiples facettes dans une ambiance et un espace privilégiés. À la fois connu et mystérieux, ce pays fabuleux regorge de motifs culturels. Attention au départ !



La médiathèque sera fermée du 2 août au 23 août inclus.

SOFIA SANTOS, RECREANGLAIS



Sofia formatrice anglophone certifiée RécréAnglais, vous propose d'apprendre l'anglais en s'amusant à vos enfants. Votre Formatrice récupère vos enfants par petits groupes et se charge de tout : prendre vos enfants à la sortie de l'école, gestion du transport, des repas, des cours et de

toutes les activités !

Une méthode, un programme et des cours d'anglais basés sur l'oral, le chant, le jeu et le plaisir. Un programme évolutif adapté aux besoins des enfants, permettant de suivre vos enfants et d'apprendre naturellement l'anglais.

Contact : sofia.santos@recreanglais.com – 06 40 34 47 67

MARINE GOETHIERS, CONSEILLÈRE PREVOYANCE ET PATRIMOINE



Marine Goethiers vous annonce l'ouverture de son cabinet AXA Prévoyance et patrimoine, situé 45 Avenue de Soulac au Taillan-Médoc. Elle est spécialisée dans la protection financière des personnes, de leurs revenus et de leur patrimoine.

Elle vous accompagne sur des problématiques personnelles et ou professionnelles.

Vous pouvez la contacter pour réaliser un bilan social et patrimonial de votre situation, qui permettra de vous proposer la mise en place de solutions sur mesure.

Contact : Marine.goethiers.a2p@axa.fr - 06 63 10 59 02

SIGMUND, JOUETS EN TISSU



Héloïse Rabot crée des jouets en tissu et feutrine pour enfants tels que des livres d'éveil, des éléments de dinettes et de jeux d'imitation, mais aussi des objets de déco pour les grands. Découvrez son univers et ses créations sur sa boutique en ligne : <https://www.etsy.com/shop/Sigmundfactory>.

N'hésitez pas à la contacter si vous avez des envies

particulières de création en feutrine ou en tissu que vous ne trouvez pas sur la boutique.

Contact : sigmundfactory@gmail.com

SOPHIE SCHEMMER, NATUROPHATE



Vous souffrez de problèmes digestifs chroniques ? Vos cycles sont irréguliers ? Vous ne savez plus comment gérer votre stress ? Vous vous sentez tout le temps fatigué ? Sophie Schemmer vient de s'installer au sein du cabinet de soins du 42 avenue de Soulac en tant que Naturopathe - Iridologue et vous accompagne sur le chemin d'une meilleure santé physique et mentale.

N'hésitez pas à la contacter pour prendre rdv (visio également possible).

Contact : 06.48.14.84.03 - www.sophie-naturopathie.com

INSTALLATION D'UN PÉDICURE-PODOLOGUE

M. Banos Thomas, Pédicure-Podologue Taillanais, s'est installé au sein d'un cabinet pluridisciplinaire, situé au 3 Rue de la Liberté depuis fin Avril.

Prise de RDV : Doctolib ou par téléphone : 07 69 20 56 42.

HOMMAGE



CHRISTOPHE CROISAN NOUS A QUITTÉ

Figure bien connue des nombreux taillanais qui fréquentaient son salon de coiffure de l'avenue de la Boétie, Christophe Croisan s'en est allé le dimanche 6 juin dernier.

Christophe avait ouvert son premier salon de coiffure à 25 ans et a depuis toujours

éprouvé la même passion pour ce métier, et le même sentiment de fierté à voir ses clients et clientes ressortir heureux de son salon. Il laisse le souvenir d'une personne dévouée, pleine d'énergie et de générosité.

Son équipe, Cécile, Andréa, Aurore, Sophie, Émilie et bien sûr sa femme Karine vont continuer à faire vivre le salon, en hommage à Christophe toujours en partageant ses bonnes énergies.

La Ville du Taillan-Médoc et le conseil municipal présentent leurs sincères condoléances à sa famille, et à l'ensemble de ses proches.

ROGER FREBAULT, artisan bluesman



Jeune retraité de l'informatique, Roger Frébault fabrique des micros en bois pour harmonicas dans son atelier taillanais. Ce passionné autodidacte exporte ses créations uniques de plus en plus loin !

COMMENT ÊTES-VOUS DEVENU HARMONICISTE ?

Il y a dix ans, connaissant ma passion pour le blues et mon désir de jouer d'un instrument, mon fils m'a gentiment offert un harmonica avec une méthode pour mon anniversaire. J'ai commencé à souffler dedans mais je l'ai vite laissé de côté en me disant que c'était trop compliqué.

Trois ans après ça, de retour d'un voyage aux Antilles d'où j'avais du mal à "atterrir", je l'ai repris et j'ai commencé à jouer tout seul dans mon coin. Au bout de deux mois je suis arrivé à jouer des choses simples, c'était parti ! J'ai pris des cours, rencontré des gens et monté mon propre groupe, *The Fair Winds*. Le groupe *HPR Blues* m'a ensuite sollicité fin 2020 pour un trio plus acoustique.

QUAND DÉCIDEZ-VOUS DE FABRIQUER VOS MICROS ?

Déjà, il faut dire que j'aime bricoler. Ensuite, on a toujours besoin d'amplifier un harmonica, par exemple lorsqu'on joue un vieux blues avec des guitares et une batterie derrière, l'harmonica seul ne s'entend pas et cela sature vite si on utilise un micro de chant. J'ai donc rapidement cherché comment je pouvais fabriquer moi-même un micro pour harmonica. Le premier c'était dans une vieille lampe de poche avec une cellule de téléphone à cadran et ça ne sonnait pas si mal...

ET C'EST LÀ QUE VIENT L'IDÉE D'UTILISER DU BOIS ?

En fait, c'est un concours de circonstance car j'ai récupéré à ce moment-là le tour à bois de mon beau-père et je me suis dit que ça pourrait me permettre de créer une boîte de résonance. J'ai acheté du matériel : cellule, connecteur, potentiomètre, et je me suis mis au boulot pour fabriquer mon premier micro en bois ! J'ai amené le résultat en répétition et je l'ai montré à mon prof

Teddy Costa. Je pensais me faire taper sur les doigts mais il me dit : "ah c'est chouette, j'en veux un !". Donc je suis rentré chez moi et j'ai commandé de quoi faire 5 micros. J'ai travaillé nuit et jour et je suis retourné chez lui, il les a tous essayés et il en a choisi un.

Il y a une vraie différence de sonorité entre un micro en bois au son plus rond et chaleureux, et ceux en métal qui sont souvent vieux et pas réparables. Aujourd'hui, dans le monde des harmonicistes, beaucoup courent après des micros des années 50, mais il y en a de moins en moins et ils sont évidemment de plus en plus cher. Il y a de la place pour les micros en bois !

VOTRE PROCESSUS DE CRÉATION A-T-IL ÉVOLUÉ ?

C'est sûr que j'ai acquis de l'expérience. Pour faire un micro, si je m'y mets à fond il me faut une journée, alors que j'ai mis trois semaines pour le premier. Il faut préparer le bois, souvent faire un collage, après il faut le tourner et il reste la partie finition et l'électronique qui rentre dedans. Le bois je ne l'achète pas, je le récupère donc c'est souvent du hasard. Je le prélève en général sur de vieux meubles parce qu'il me faut un bois très sec. Au passage, cela permet de revaloriser du bois dont personne ne veut ! Avec un bois dur comme le chêne le son est plus sec qu'un bois plus tendre comme le hêtre. Mes explorations des différentes essences de bois ne sont pas terminées et je perfectionne aussi la forme des micros.

QUELS SONT VOS PROJETS POUR LA SUITE ?

Après avoir "fourni" les amis, j'ai ouvert une boutique en ligne pour proposer mes micros aux harmonicistes du monde entier. Et puis, je prends aussi des cours de chant et j'ai donc envie de m'essayer à la fabrication de micro-chant. Il y a des grandes marques qui font des micros de chant avec des manches en bois alors pourquoi pas moi ?

www.rogersmics.com





LA PHOTO DU MAG

CLUB PHOTO AJT DU TAILLAN

"La photo me permet de m'évader tant pendant les prises de vues que pendant le post-traitement. J'aime le matin lorsque le monde dort encore et j'aime que mes photos ne représentent pas ce que l'on voit, ça laisse une plus grande liberté à la création."

Claudia LOURY

STAGE D'ÉTÉ CHORESYLVAINE

L'Association Chorèsylvaine et l'Académie de danse La Sylvaine proposent un stage de danse en anglais ouvert à tous du 5 au 10 juillet au Studio, 54 place de la République à Saint Médard en Jalles.

Au programme : Comédie musicale, claquettes, danse classique, danse de caractère, chant !
Intervenants : Nicola Roberts diplômée de la Royale Académie de Londres, Deia Cabalé danseuse professionnelle à l'Opéra National du Rhin, Stéphanie Corne Catania Directrice de l'Académie.

Contact : 06 66 88 73 81 - www.danse-lasylvaine.com



DANSEZ AUTREMENT À PETIT BUDGET DANCE PRY'VILÈGE

L'association Dance Pry'vilège recrute dans le but de réunir les passionnés de danse afin de créer et présenter ensemble un spectacle lors de diverses manifestations, à travers plusieurs styles (hip hop, modern jazz, contemporain, oriental, cabaret, ragga).



Répétitions les dimanches après-midi de 17h à 19h30. Une séance d'essai est offerte ! L'association est également à la recherche de collaborateurs pour réaliser des représentations. De plus, Dance Pry'vilège sera présente au forum des assos et possède un profil sur Citymag.

Contact : 06 60 75 20 13 - dancepryvilège@gmail.com
Facebook : Dance Pry'vilège

EXPRESSIONS EN LIBERTÉ

Nous espérons retrouver dès septembre «notre liberté» pour que nos activités reprennent enfin !

LA CHORALE DU TAILLAN-MEDOC

Se retrouver pour chanter le lundi soir de 20h15 à 22h15, salle du 11 Novembre.
Chef de chœur : Marco Bourgeois
Responsable de la Chorale : Nelly Laffargue
Contact : 06 80 93 47 93

LES NOTES CULINAIRES

Participer aux Ateliers avec les Cuisinières le mercredi en fin de soirée, tous les 15 jours, dans la cuisine associative du Pôle Culturel et à l'Estanquet.
Renseignements : 06 76 87 07 52

Retrouver l'ambiance musicale des cafés chantants et les restaurants éphémères une fois par trimestre !
Nous vous souhaitons de bonnes vacances et à bientôt !

LE CENTRE DE FORMATIONS BIEN-ÊTRE & SANTÉ

Le Centre de Formations Bien-Être & Santé (CFBES) est une Organisation Régionale affiliée et active auprès de l'ONTC (Organisation Nationale des Techniques Complémentaires)

Le CFBES vous apporte des connaissances et des compétences qualifiantes, des cursus élaborés sur des référentiels d'études supérieurs, pour une professionnalisation des techniques non-conventionnelles de santé et de bien-être en santé durable et médecine intégrative.

Renseignements : contact@cfbes.fr - 05 56 47 11 98

LA FRAISE ATHLÉTIQUE

La Fraise Athlétique du Taillan propose 3 entrainements tout au long de l'été. Quel que soit votre niveau, nous vous accueillons pour courir dans une ambiance conviviale.

Nous espérons aussi vous retrouver pour notre Trail Nocturne du Taillan le 27 novembre 2021 autour de 2 distances : 5 kms et 10 kms.

Renseignements : www.traildutaillan.com - 0660315521



COURS GRATUITS PAR L'ASSOCIATION LBL ASSOCIATION LA BOËTIE LOISIRS

Samedi 3 juillet 2021 de 10h à 14h à la salle La Boétie et dans la cour de l'école : cours gratuits par l'association LBL.

Venez nombreux découvrir nos cours et professeurs de Fitness, Pilates, Stretching.... et Zumba-kids !

Renseignements : laboetieloisirs@gmail.com



Toute ma ville dans une seule application !

Téléchargez Citymag



Se connecter sur **taillan-medoc.citymag.info**



Mes Commerces & Entreprises

Ma Ville

Mes Clubs & Associations

une
soirée
sous les
étoiles



AU STADE

BUVETTE et RESTAURATION

19H30 KARAOKÉ MOBILE

Cie C'est pas Commun

22H FEU D'ARTIFICE

Ellipse Pyrotechnie

13
juillet